

**Affaire n°2021 - 034**

**AIDES EN FAVEUR DES ETUDIANTS**

Je vous rappelle que par délibération n°2020-056 du 23 Septembre 2020, le Conseil Municipal a validé les critères d'attribution d'aide aux étudiants au titre de l'année universitaire 2020/2021.

Pour l'exercice 2020, une enveloppe de 52 800.00 € a été attribuée par le Conseil Municipal.

La liste des attributaires est présentée en annexe du présent rapport.

La commission des affaires scolaires et de la restauration s'est réunie le 18 mars 2021 afin d'examiner les nouvelles demandes et a validé une liste complémentaire, sur l'exercice 2021, pour un montant total de 2 400 €.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :**

**-d'attribuer, sur la base de la liste en annexe, ces aides individuelles.**



Le Maire,

  
Jeannick ATCHAPA

## ANNEXE

### AIDE EN FAVEUR DES ETUDIANTS

La Commission des Affaires Scolaires du 18 mars 2021, après examen des dossiers propose d'accorder une aide de **500 €** aux étudiants dont les noms suivent :

	NOMS & PRENOMS	ETUDES ENVISAGEES
1	CAZAL Mathilde	Licence 3 Traduction et Comm.
2	OUSSEINI Yoan	DUT Génie Civil
3	PALANICAUDEN Maria	Licence 2 Anglais

La Commission des Affaires Scolaires du 18 mars 2021, après examen des dossiers propose d'accorder une aide de **300 €** aux étudiants dont les noms suivent :

	NOMS & PRENOMS	ETUDES ENVISAGEES
1	RATENON Romain	3ème année Ecole Ingénieur

La Commission des Affaires Scolaires du 18 mars 2021, après examen des dossiers propose d'accorder une aide de **150 €** aux étudiants dont les noms suivent :

	NOMS & PRENOMS	ETUDES ENVISAGEES
1	AFA Anthony	Licence Sciences Sociales
2	BRUN Samuel	Licence Electronique Energie
3	GROENDU Thibault	Licence 2 Espagnol
4	RICHARD Cassandre	Licence Pro 1 Resp. Distribution